

PRINCIPES DISCIPLINAIRES D'ÉVALUATION MATHÉMATIQUES

DISCIPLINE OU ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE MATHÉMATIQUES POUR LES SÉRIES TECHNOLOGIQUES MATHÉMATIQUES SPECIALITE			
PERIODE	ELEMENTS DE PROGRAMME ET/OU COMPETENCES EVALUEES SUR LA PERIODE (LSL)	NATURE DES EVALUATIONS (SITUATIONS ET ACTIVITES SUPPORTS D'ÉVALUATION)	FREQUENCE ET POIDS DE L'ÉVALUATION
TRIMESTRE 1 DU 13 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2021	<p>A visée diagnostique, formative, sommative, certificative, les évaluations apportent des indications sur le niveau de maîtrise des capacités en jeu et des six grandes compétences de mathématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chercher, - modéliser, - représenter, - raisonner, - calculer, - communiquer 	<p>En fonction des objectifs poursuivis et selon les compétences évaluées, l'évaluation pourra s'appuyer sur des devoirs surveillés, des devoirs en temps libre, la rédaction de travaux de recherche individuels ou collectifs, des travaux pratiques pouvant nécessiter l'usage de logiciels dédiés, l'exposé oral...</p> <p>Les écrits en classe peuvent prendre plusieurs formes : questions flash, exercices avec questions intermédiaires, exercices à prise d'initiative...</p>	<p>La moyenne trimestrielle s'appuie sur au moins trois évaluations librement pondérées par chaque enseignant. La diversité des modalités d'évaluation permet de faire émerger des potentialités qui n'apparaîtraient pas si l'évaluation n'existait que sous un seul format. Au début de chaque année le conseil d'enseignement se concerta pour échanger sur les pratiques communes.</p> <p>Les moyennes apparaîtront sur les bulletins et seront prises en compte dans le livret scolaire, le baccalauréat et pour l'entrée dans l'enseignement supérieur.</p>
TRIMESTRE 2 DU 23 NOVEMBRE AU 7 MARS 2022			
TRIMESTRE 3 DU 8 MARS AU 20 MAI 2022			

PRINCIPES DISCIPLINAIRES D'ÉVALUATION LVA & LVB - LLCER

DISCIPLINE ET ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : LVA & LVB LLCE ANGLAIS (LANGUES, LITTERATURES ET CULTURES ETRANGERES ET REGIONALES)			
PERIODE	ELEMENTS DE PROGRAMME ET/OU COMPETENCES EVALUEES SUR LA PERIODE (LSL)	NATURE DES EVALUATIONS (SITUATIONS ET ACTIVITES SUPPORTS D'EVALUATION)	FREQUENCE ET POIDS DE L'EVALUATION
TRIMESTRE 1 DU 13 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2021	Conformément au code de l'éducation, les élèves sont évalués en langues vivantes par compétences dans chacune des activités langagières que sont la compréhension de l'oral (CO), de l'écrit (CE) ainsi que l'expression orale (EO, en continu et en interaction) et écrite (EE).	L'enseignant pourra évaluer une ou plusieurs compétences au cours du trimestre conformément au CECRL et à partir de documents authentiques.	L'enseignant pourra évaluer les élèves en fonction de sa progression et de celle de ses élèves dans le but de prendre en considération la disparité entre les groupes, les effectifs, et la quotité horaire (séries technologiques et ETLV). Les notes pourront être pondérées selon la durée de l'évaluation, sa difficulté et son type. En LVA et LVB, la moyenne s'appuiera sur au moins deux évaluations. En LLCE, la moyenne s'appuiera sur au moins trois évaluations.
TRIMESTRE 2 DU 23 NOVEMBRE AU 7 MARS 2022	Au cours de l'année scolaire, l'enseignant pourra évaluer l'élève à partir des compétences présentées dans le CECRL (cadre européen de référence des langues). Les programmes de langues précisent les niveaux du CERCL visés selon les cycles et les niveaux de classes, niveau A (de découverte et de survie), au niveau B (avancé), puis niveau C (de maîtrise).		
TRIMESTRE 3 DU 8 MARS AU 20 MAI 2022	Chaque activité langagière est évaluée en fonction de critères explicites, à partir de supports d'évaluation ancrés culturellement dans les programmes. Les niveaux visés sont indiqués dans les programmes. En fin de terminale : LV A : niveau visé B2 ; LVB : niveau visé B1 ; LVC : niveau visé A 2+ / B1 LLCE Anglais : C1		

PRINCIPES DISCIPLINAIRES D'ÉVALUATION EMC

DISCIPLINE OU ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : EMC (Enseignement Moral et Civique)			
PERIODE	ELEMENTS DE PROGRAMME ET/OU COMPETENCES EVALUEES SUR LA PERIODE (LSL)	NATURE DES EVALUATIONS (SITUATIONS ET ACTIVITES SUPPORTS D'EVALUATION)	FREQUENCE ET POIDS DE L'EVALUATION
TRIMESTRE 1 DU 13 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2021	L'EMC fait partie des enseignements contribuant au contrôle continu certificatif. Son évaluation doit prendre en compte à la fois les horaires consacrés à cet enseignement et ses particularités didactiques. L'EMC accorde une large place au débat, au travail collectif, à la recherche documentaire sans oublier le sens critique et la réflexion individuelle.	<p>Les notes peuvent s'appuyer sur plusieurs types de travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à un débat évaluant la qualité de l'expression orale et argumentation (correspondant aux capacités « s'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue ») ; - Activité collective, travail de recherche ou de production, que ce travail soit préparatoire à un débat ou qu'il approfondisse une thématique. Ce travail peut être réalisé sous différentes formes, sur différents supports correspondant à la capacité « être rigoureux dans ses recherches et dans le traitement de l'information » et à l'objectif « développer des capacités à contribuer à un travail coopératif »). 	En première comme en terminale, une note peut être attribuée chaque trimestre.
TRIMESTRE 2 DU 23 NOVEMBRE AU 7 MARS 2022			
TRIMESTRE 3 DU 8 MARS AU 20 MAI 2022			

PRINCIPES DISCIPLINAIRES D'ÉVALUATION ARTS-THEATRE

DISCIPLINE OU ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE SPECIALITE THEATRE			
PERIODE	ELEMENTS DE PROGRAMME ET/OU COMPETENCES EVALUEES SUR LA PERIODE (LSL)	NATURE DES EVALUATIONS (SITUATIONS ET ACTIVITES SUPPORTS D'ÉVALUATION)	FREQUENCE ET POIDS DE L'ÉVALUATION
TRIMESTRE 1 DU 13 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2021	<p>En s'appuyant sur les éléments de programme, l'élève de spécialité théâtre se doit de mobiliser des compétences pratiques, à travers son engagement sur le plateau, sa participation aux différentes composantes des projets de l'année, son implication dans le jeu théâtral, mais aussi en étant capable de mettre en relation son travail de plateau et ses connaissances théâtrales ou son expérience de spectateur.</p>	<p>Il s'agira d'évaluer l'élève sur sa progression lors des séances « théâtrales », par sa pratique du jeu, mais également par sa pratique de spectateur, via des comptes rendus des spectacles vus, la lecture du carnet de bord et sa pratique artistique sur le plateau.</p> <p>L'enseignant pourra proposer une/des lecture(s) explicatives de textes théoriques, afin de s'assurer que l'élève comprend les différents courants de pensée artistiques et leurs enjeux.</p> <p>Il pourra également proposer aux élèves de faire une à deux proposition(s) scénique(s) concrète(s) sur l'une des composantes du projet annuel (maquette, croquis, proposition de costume ou son...)</p> <p>Les coefficients varieront selon la difficulté et la longueur de l'exercice.</p>	<p>Chaque trimestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élève sera évalué sur la tenue du Carnet de Bord (progressions, questionnements, regard critique porté sur sa pratique théâtrale...) - Un devoir sera donné (ex : proposition scénique, lecture d'un texte théorique ou analyse d'une captation vidéo, exposé oral...) - L'élève sera évalué sur sa pratique scénique lors des séances de plateau (engagement, propositions, investissement dans le groupe...)
TRIMESTRE 2 DU 23 NOVEMBRE AU 7 MARS 2022	<p>En ce qui concerne les compétences culturelles de l'élève, celui-ci sera en mesure de décrire les composantes d'un spectacle et leur fonctionnement dans l'ensemble, de repérer les enjeux d'une démarche théâtrale, en utilisant le vocabulaire spécifique du théâtre, mais également d'observer et d'analyser une représentation à la fois dans son aspect artistique mais aussi comme événement performatif ayant une dimension sociale et anthropologique. De plus, l'élève pourra approfondir sa connaissance des conditions de la création théâtrale contemporaine et des métiers du théâtre.</p>		
TRIMESTRE 3 DU 8 MARS AU 20 MAI 2022	<p>Enfin, l'élève de spécialité théâtre aura acquis des compétences méthodologiques, lui permettant de formuler son expérience sensible d'un spectacle de façon argumentée, de participer à une réflexion collective sur l'avancée d'un projet artistique, et de proposer une analyse écrite des œuvres lues ou des spectacles vus.</p>		

PRINCIPES DISCIPLINAIRES D'ÉVALUATION ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE

DISCIPLINE OU ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE			
PERIODE	ELEMENTS DE PROGRAMME ET/OU COMPETENCES EVALUEES SUR LA PERIODE (LSL)	NATURE DES EVALUATIONS (SITUATIONS ET ACTIVITES SUPPORTS D'EVALUATION)	FREQUENCE ET POIDS DE L'EVALUATION
TRIMESTRE 1 DU 13 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2021	<p>Dans le cadre de l'enseignement scientifique, le contrôle continu doit s'appuyer sur les connaissances et compétences figurant dans les programmes ainsi que sur ses objectifs généraux de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la nature du savoir scientifique et ses méthodes d'élaboration ; - Identifier et mettre en œuvre des pratiques scientifiques, notamment à travers l'utilisation de savoirs et des savoir-faire mathématiques ; - Identifier et comprendre les effets de la science sur les sociétés et l'environnement. 	<p>Les situations d'évaluation proposées doivent être variées et inclure par exemples des évaluations écrites, des évaluations orales, des recherches ou analyses documentaires menées individuellement ou en groupe, des mises en projet collectives...</p> <p>En classe de 1^{ère}, le projet expérimental et numérique donne lieu à une évaluation spécifique, favorisant la production scientifique, la pertinence de la communication écrite ou orale à l'occasion de points d'étape ou bilan du projet, l'engagement des élèves et la qualité de leur travail coopératif. Le temps consacré à l'évaluation du projet doit rester limité de façon à préserver le temps de travail effectivement consacré à son avancement.</p>	<p>La moyenne trimestrielle s'appuie sur au moins trois évaluations librement pondérées par chaque enseignant. La diversité des modalités d'évaluation permet de faire émerger des potentialités qui n'apparaîtraient pas si l'évaluation n'existait que sous un seul format. Au début de chaque année le conseil d'enseignement se concerte pour échanger sur les pratiques communes.</p> <p>Les moyennes apparaîtront sur les bulletins et seront prises en compte dans le livret scolaire, le baccalauréat et pour l'entrée dans l'enseignement supérieur.</p>
TRIMESTRE 2 DU 23 NOVEMBRE AU 7 MARS 2022			
TRIMESTRE 3 DU 8 MARS AU 20 MAI 2022			

PRINCIPES DISCIPLINAIRES D'ÉVALUATION HISTOIRE-GÉOGRAPHIE & HGGSP

DISCIPLINE ET ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : HISTOIRE GEOGRAPHIE			
PERIODE	ELEMENTS DE PROGRAMME ET/OU COMPETENCES EVALUEES SUR LA PERIODE (LSL)	NATURE DES EVALUATIONS (SITUATIONS ET ACTIVITES SUPPORTS D'EVALUATION)	FREQUENCE ET POIDS DE L'EVALUATION
TRIMESTRE 1 DU 13 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2021	Comme le rappelle le préambule des programmes de lycée, l'histoire et la géographie visent à une compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui. Elles offrent une lecture du monde tout en initiant à sa complexité par la saisie des dynamiques complémentaires, conflictuelles et contradictoires. Elles éduquent à la liberté et à la responsabilité en saisissant les choix des acteurs individuels et collectifs dans une situation donnée imposant des contraintes et offrant des ressources. Le cycle terminal est tout particulièrement consacré au renforcement des capacités d'analyse et de réflexion des élèves. Pour atteindre ces objectifs, il importe d'évaluer à parité l'histoire et la géographie et de s'appuyer sur les capacités qui figurent dans le préambule des programmes scolaires et rappelées dans les annexes 1 & 2.	<p>Les évaluations prendront plusieurs formes, pour la série générale, soit à partir de création de sujet, soit à partir de la BNS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questions problématisées, - Analyse de documents, - Cartographie, - Pratique de l'oral, - Numérique. <p>Pour la série technologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation de connaissances, - Travaux sur documents, - Cartographie, - Pratique de l'oral, - Numérique. 	<p>La moyenne trimestrielle s'appuie sur au moins trois évaluations librement pondérées par chaque enseignant. La diversité des modalités d'évaluation permet de faire émerger des potentialités qui n'apparaîtraient pas si l'évaluation n'existait que sous un seul format. Au début de chaque année le conseil 'enseignement se concerta pour échanger sur les pratiques communes.</p> <p>Les moyennes apparaîtront sur les bulletins et seront prises en compte dans le livret scolaire, le baccalauréat et pour l'entrée dans l'enseignement supérieur.</p>
TRIMESTRE 2 DU 23 NOVEMBRE AU 7 MARS 2022			
TRIMESTRE 3 DU 8 MARS AU 20 MAI 2022			
ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : HISTOIRE, GEOGRAPHIE, GEOPOLITIQUE, SCIENCES POLITIQUES			
PERIODE	ELEMENTS DE PROGRAMME ET/OU COMPETENCES EVALUEES SUR LA PERIODE (LSL)	NATURE DES EVALUATIONS (SITUATIONS ET ACTIVITES SUPPORTS D'EVALUATION)	FREQUENCE ET POIDS DE L'EVALUATION
TRIMESTRE 1 DU 13 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2021	L'enseignement de spécialité donne lieu à une grande variété d'exercices et de travaux réalisés par les élèves. L'évaluation se doit de prendre en compte les objectifs rappelés dans le préambule des programmes : permettre aux élèves de s'approprier des clés de compréhension du monde passé et contemporain sur le plan des relations sociales, politiques, économiques, culturelles et proposer un traitement politique, aux échelles nationale, internationale, de grandes questions à dimension historique. Pour cela, il est l'occasion de travailler les capacités suivantes : analyser, interroger, adopter une démarche réflexive, se documenter, travailler de manière autonome, s'exprimer à l'oral, ainsi que mobiliser des capacités du tronc commun.	<p>Les évaluations prendront plusieurs formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questions problématisées, - Analyse de documents, - Cartographie, - Pratique de l'oral, - Numérique. 	<p>La moyenne trimestrielle s'appuie sur au moins trois évaluations librement pondérées par chaque enseignant. La diversité des modalités d'évaluation permet de faire émerger des potentialités qui n'apparaîtraient pas si l'évaluation n'existait que sous un seul format. Au début de chaque année le conseil 'enseignement se concerta pour échanger sur les pratiques communes.</p> <p>Les moyennes apparaîtront sur les bulletins et seront prises en compte dans le livret scolaire, le baccalauréat et pour l'entrée dans l'enseignement supérieur.</p>
TRIMESTRE 2 DU 23 NOVEMBRE AU 7 MARS 2022			
TRIMESTRE 3 DU 8 MARS AU 20 MAI 2022			

PRINCIPES DISCIPLINAIRES D'ÉVALUATION PHYSIQUE CHIMIE

DISCIPLINE OU ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE :

PHYSIQUE & CHIMIE

Les propositions ci-après ont été élaborées à partir d'un travail collaboratif au sein de l'équipe de Physique-Chimie du lycée, et visent à définir les modalités d'évaluation dans notre discipline, dans le cadre du contrôle continu du Baccalauréat. Celles-ci sont valables pour toutes les disciplines où la Physique-Chimie intervient, c'est-à-dire :

- Physique-Chimie : enseignement de spécialité de la voie générale.
- Physique-Chimie et Mathématiques : Filières STI2D et STL.
- Physique-Chimie pour la Santé : Filière ST2S.
- Sciences Physiques et Chimiques de Laboratoire : Filière STL

PERIODE	ELEMENTS DE PROGRAMME ET/OU COMPETENCES EVALUEES SUR LA PERIODE (LSL)	NATURE DES EVALUATIONS (SITUATIONS ET ACTIVITES SUPPORTS D'EVALUATION)	FREQUENCE ET POIDS DE L'EVALUATION
TRIMESTRE 1 DU 13 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2021	<p>Les éléments de programme évalués sont ceux définis dans les programmes de Physique-Chimie publiés au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale.</p> <p>Les compétences évaluées sont celles figurant dans le Livret Scolaire du Lycéen, et s'appuyant sur les compétences de la démarche scientifique, c'est-à-dire :</p> <ul style="list-style-type: none"> → S'approprier un problème, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile. → Analyser des données, raisonner et proposer des stratégies de résolution. → Conduire une démarche, exploiter des données, calculer, représenter. → Analyser un problème et proposer un protocole expérimental. → Réaliser un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité. → Valider une hypothèse, un résultat d'expérience. → Valider des résultats, faire preuve d'esprit critique. → Communiquer à l'écrit en utilisant un langage scientifique adapté. → Communiquer à l'oral en utilisant un langage scientifique adapté. 	<p>Les évaluations proposées aux élèves pourront prendre trois formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> → <u>Évaluations sommatives</u> : Généralement des évaluations de fin de chapitre, de forme et durée qui seront jugées pertinentes par l'enseignant. → <u>Évaluations formatives</u> : Évaluations support des apprentissages, pouvant être réalisées en classe ou à la maison, de forme et durée qui seront jugées pertinentes par l'enseignant. → <u>Évaluation des capacités expérimentales</u> : Évaluation au cours de la séance de travaux pratiques, ou des travaux réalisés après celle-ci, de forme et durée qui seront jugées pertinentes par l'enseignant. Nous rappelons que tout élève ne disposant pas de la tenue appropriée (blouse en coton, pantalon long, chaussures fermées, cheveux attachés) ne sera pas en mesure d'être évalué. <p>Pour les disciplines mêlant deux (ou plus) enseignements, des devoirs communs pourront être proposés, selon les modalités jugées pertinentes par les enseignants concernés.</p>	<p>Le nombre minimal d'évaluations proposées aux élèves est de trois par trimestre.</p> <p>La fréquence des évaluations est fixée par l'enseignant en tenant compte des heures attribuées, des élèves et de leurs difficultés et de la progression des différentes classes.</p> <p>Le poids des évaluations dans la moyenne est ajusté par l'enseignant en fonction des résultats de la classe et des difficultés rencontrées par les élèves, dans une démarche de bienveillance.</p>
TRIMESTRE 2 DU 23 NOVEMBRE AU 7 MARS 2022			
TRIMESTRE 3 DU 8 MARS AU 20 MAI 2022			

PRINCIPES DISCIPLINAIRES D'ÉVALUATION SVT

DISCIPLINE OU ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : SVT (SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE)			
PERIODE	ELEMENTS DE PROGRAMME ET/OU COMPETENCES EVALUEES SUR LA PERIODE (LSL)	NATURE DES EVALUATIONS (SITUATIONS ET ACTIVITES SUPPORTS D'ÉVALUATION)	FREQUENCE ET POIDS DE L'ÉVALUATION
TRIMESTRE 1 DU 13 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2021	Les compétences travaillées durant l'année sont celles du BO et celles du livret scolaire : Les notions inscrites dans le Bulletin Officiel des Sciences de la Vie et de la Terre : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/54/2/spe648_annexe_1063542.pdf https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/11/4/spe252_annexe_1159114.pdf		Ainsi, pour le calcul des moyennes, on veillera à : - Attribuer un coefficient plus élevé aux évaluations de type baccalauréat qu'aux autres évaluations ; - Prendre en compte tous types de devoirs et travaux réalisés, en classe et à la maison. Ne pas tenir compte des devoirs réalisés à la maison consisterait à rendre invisible une grande partie de l'engagement des élèves. Le caractère personnel et sincère de ces travaux est une exigence absolue ; - Évaluer de façon positive et bienveillante, et valoriser tous les signes de progrès des élèves dans les appréciations associées, tout en maintenant le niveau d'exigence dans l'engagement des élèves dans leurs apprentissages et l'atteinte des objectifs en matière de maîtrise des connaissances, des méthodes, des capacités expérimentales.
TRIMESTRE 2 DU 23 NOVEMBRE AU 7 MARS 2022	Les compétences du livret scolaire : - Mobiliser et organiser ses connaissances pour répondre à une question ou à un problème scientifique ; - Rechercher, extraire et exploiter l'information utile ; - Reasonner, argumenter, conclure en exerçant des démarches scientifiques et un sens critique ;	Les situations d'évaluation peuvent inclure des évaluations écrites, des évaluations orales, des travaux individuels ou collectifs, des travaux proposés en classe ou hors la classe, des devoirs surveillés en temps et conditions contraints, des devoirs en temps libre, en présence ou à distance, des évaluations de type baccalauréat.	
TRIMESTRE 3 DU 8 MARS AU 20 MAI 2022	- Communiquer sur ses démarches, ses résultats et ses choix à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents ; - Communiquer sur ses démarches, ses résultats et ses choix à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents ; - Argumenter des choix en matière de santé et d'environnement en prenant en compte des arguments scientifiques ; - Analyser un problème, concevoir une stratégie de résolution et en prévoir les résultats ; - Mettre en œuvre un protocole dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement ; - Présenter et exploiter des démarches et des résultats pour discuter de la validité d'une hypothèse.		Au minimum par trimestre : - 1 note de devoir surveillé type baccalauréat d'un coefficient plus élevé ; - 2 notes d'activités annexes (TP, exercices, DM, QCM, oral) de coefficient moindre.

PRINCIPES DISCIPLINAIRES D'ÉVALUATION HLPHI

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : HLP (Humanité, littérature et philosophie)			
PERIODE	ELEMENTS DE PROGRAMME ET/OU COMPETENCES EVALUEES SUR LA PERIODE (LSL)	NATURE DES EVALUATIONS (SITUATIONS ET ACTIVITES SUPPORTS D'EVALUATION)	FREQUENCE ET POIDS DE L'EVALUATION
TRIMESTRE 1 DU 13 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2021	En cohérence avec l'esprit général de l'enseignement « Humanités, Littérature et Philosophie », les situations d'évaluation mobilisent les capacités d'attention, d'analyse, de réflexion et d'interprétation des élèves. Les textes proposés exigent en effet un questionnement pertinent, une problématisation ajustée et une argumentation claire et rigoureuse. Ces qualités s'acquièrent par la fréquence des lectures et des explications de texte, et par l'attention constante accordée par les élèves, dans leur rédaction, à la langue française, à son lexique comme à sa syntaxe, ainsi qu'à la variété d'expression des nuances et à la précision de la pensée. Au regard du caractère très ouvert et des formes variées que prennent les Humanités, tant littéraires que philosophiques, les réponses aux questions d'interprétation et de réflexion ne constituent pas les seuls exercices susceptibles d'être pratiqués au cours de l'année scolaire, y compris pour préparer aux épreuves du baccalauréat. C'est en faisant lire avec pénétration, réfléchir sur des questions précises, parler et écrire de manière organisée et structurée que les professeurs préparent efficacement leurs élèves aux évaluations et cela sous des formes qu'ils inventent et qu'ils ajustent tant aux besoins de ces derniers qu'au développement du cours qu'ils leur dispensent	Pour permettre à l'ensemble des connaissances et des savoir-faire d'être pris en compte, il est intéressant de recourir à des exercices de forme et de contenus divers, afin de proposer aux élèves des points d'appui variés et complémentaires. La diversité des exercices oraux et écrits d'appropriation permet d'enrichir l'évaluation.	La moyenne repose sur trois notes d'écrit et d'au moins une note d'oral par discipline par semestre. Les devoirs communs sont coefficientés à 2, les devoirs de type BAC BLANC sont coefficientés à 3 et les autres travaux à 1.
TRIMESTRE 2 DU 23 NOVEMBRE AU 7 MARS 2022			
TRIMESTRE 3 DU 8 MARS AU 20 MAI 2022			

PRINCIPES DISCIPLINAIRES D'ÉVALUATION NSI

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : NSI (Numérique et Sciences Informatiques)			
PERIODE	ELEMENTS DE PROGRAMME ET/OU COMPETENCES EVALUEES SUR LA PERIODE (LSL)	NATURE DES EVALUATIONS (SITUATIONS ET ACTIVITES SUPPORTS D'ÉVALUATION)	FREQUENCE ET POIDS DE L'ÉVALUATION
TRIMESTRE 1 DU 13 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2021	<ul style="list-style-type: none"> – analyser et modéliser un problème en termes de flux et de traitement d'informations ; – décomposer un problème en sous-problèmes, reconnaître des situations déjà analysées et réutiliser des solutions ; – concevoir des solutions algorithmiques ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet (oral et compte rendu) - Epreuve pratique - Devoir sur table (sommatif) 	3 notes minimum
TRIMESTRE 2 DU 23 NOVEMBRE AU 7 MARS 2022	<ul style="list-style-type: none"> – traduire un algorithme dans un langage de programmation, en spécifier les interfaces et les interactions, comprendre et réutiliser des codes sources existants, développer des processus de mise au point et de validation de programmes ; – mobiliser les concepts et les technologies utiles pour assurer les fonctions d'acquisition, de mémorisation, de traitement et de diffusion des informations ; développer des capacités d'abstraction et de généralisation ; – faire preuve d'autonomie, d'initiative et de créativité ; – présenter un problème ou sa solution, développer une argumentation dans le cadre d'un débat ; – coopérer au sein d'une équipe dans le cadre d'un projet ; – rechercher de l'information, partager des ressources ; – faire un usage responsable et critique de l'informatique ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet (oral et compte rendu) - Epreuve pratique - Devoir sur table (sommatif) 	3 notes minimum
TRIMESTRE 3 DU 8 MARS AU 20 MAI 2022		<ul style="list-style-type: none"> - Projet (oral et compte rendu) - Epreuve pratique - Devoir sur table (sommatif) 	3 notes minimum

PRINCIPES DISCIPLINAIRES D'ÉVALUATION SI

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : SI (Sciences de l'ingénieur)			
PERIODE	ELEMENTS DE PROGRAMME ET/OU COMPETENCES EVALUEES SUR LA PERIODE (LSL)	NATURE DES EVALUATIONS (SITUATIONS ET ACTIVITES SUPPORTS D'ÉVALUATION)	FREQUENCE ET POIDS DE L'ÉVALUATION
TRIMESTRE 1 DU 13 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2021	<ul style="list-style-type: none"> - créer des produits innovants. - analyser les produits existants pour appréhender leur complexité. 	<ul style="list-style-type: none"> Exposé Compte rendu Devoir type E3C 	<ul style="list-style-type: none"> 1 note coef. 1 1 note coef. 0.5 1 note coef. 1
TRIMESTRE 2 DU 23 NOVEMBRE AU 7 MARS 2022	<ul style="list-style-type: none"> - modéliser les produits pour prévoir leurs performances. - valider les performances d'un produit par les expérimentations et les simulations numériques. - s'informer, choisir, produire de l'information pour communiquer au sein d'une équipe ou avec des intervenants extérieurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Compte rendu Projet final 	<ul style="list-style-type: none"> 1 note coef. 1 1 note coef. 1
TRIMESTRE 3 DU 8 MARS AU 20 MAI 2022	<ul style="list-style-type: none"> - communiquer à l'oral de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de représentation appropriés. 	<ul style="list-style-type: none"> Devoir type E3C 	<ul style="list-style-type: none"> 1 note coef. 2

PRINCIPES DISCIPLINAIRES D'ÉVALUATION SES

DISCIPLINE OU ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : SES (SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES)			
PERIODE	ELEMENTS DE PROGRAMME ET/OU COMPETENCES EVALUEES SUR LA PERIODE (LSL)	NATURE DES EVALUATIONS (SITUATIONS ET ACTIVITES SUPPORTS D'EVALUATION)	FREQUENCE ET POIDS DE L'EVALUATION
TRIMESTRE 1 DU 13 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2021	L'évaluation doit porter sur les objectifs d'apprentissage présentés dans le programme officiel. Au-delà des savoirs et savoir-faire spécifiques aux sciences économiques et sociales, les élèves doivent maîtriser à l'issue du cycle terminal un certain nombre de compétences transversales. Le préambule du cycle terminal précise ce que les élèves doivent maîtriser : « En fin de classe de première : - mobilisation des connaissances ; - résolution chiffrée et graphique d'exercices simples ; - collecte et traitement de l'information ; - analyse et mobilisation des données ; - construction d'une argumentation / d'un raisonnement rigoureux ; - maîtrise de l'expression écrite et orale. En fin de classe de terminale (en plus des compétences transversales acquise en fin de première : - Construction d'une problématique ; - Construction d'une dissertation.	Trois principes doivent guider l'évaluation en sciences économiques et sociales : - Diversifier les objets d'évaluation, - Diversifier les formes d'évaluations, - Opter pour un calcul de moyenne qui tient compte de la diversité des compétences ou exercices.	Pour asseoir l'objectivité certificative de l'évaluation, sans toutefois exercer une trop forte pression évaluative sur les élèves, les professeurs privilégieront les devoirs de type baccalauréat en leur attribuant un coefficient plus élevé mais prendront dans le calcul de la moyenne toutes les évaluations même celles vérifiant les connaissances. Le nombre minimal d'évaluations proposées aux élèves est de trois par trimestre. La fréquence des évaluations est fixée par l'enseignant en tenant compte des heures attribuées, des élèves et de leurs difficultés et de la progression des différentes classes. Le poids des évaluations dans la moyenne est ajusté par l'enseignant en fonction des résultats de la classe et des difficultés rencontrées par les élèves, dans une démarche de bienveillance.
TRIMESTRE 2 DU 23 NOVEMBRE AU 7 MARS 2022			
TRIMESTRE 3 DU 8 MARS AU 20 MAI 2022			

PRINCIPES DISCIPLINAIRES D'ÉVALUATION EPS

DISCIPLINE OU ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : EPS (EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE)				
PERIODE	ELEMENTS DE PROGRAMME ET/OU COMPETENCES EVALUEES SUR LA PERIODE (LSL)	NATURE DES EVALUATIONS (SITUATIONS ET ACTIVITES SUPPORTS D'ÉVALUATION)	FREQUENCE ET POIDS DE L'ÉVALUATION	PRECISIONS
TRIMESTRE 1 DU 13 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2021 EVALUATION CCF1 : 25/11/2021 ET 02 /12/21	Travail par champs d'apprentissages : (3 champs pour 3 activités sur l'année). Grilles d'évaluation pour chaque APSA Evaluation des Attendus de Fin de Lycée de 3 ordres :	Pour chacune des épreuves en CCF , l'évaluation concerne les 3 Attendus de Fin de Lycée (AFL). Date et activités support : cf annexe Planification épreuves BAC CCF et co-jurys. L'AFL1 évalué en fin de séquence est noté sur 12 points . Pour cette partie de l'épreuve, dans les 8 à 15 jours qui précèdent, l'enseignant fait émarger les élèves sur une feuille mentionnant la date, le lieu et l'heure de convocation au CCF. Un planning d'évaluation CCF est affiché dans le lycée. Il présente les dates, les horaires et le lieu d'évaluation des différentes épreuves de fin de séquence, ainsi que le nom des évaluateurs. Sur Pronote également, l'information est diffusée aux parents et élèves de Terminale dans la semaine précédant le début de chaque session. L'évaluation sera réalisée par le professeur de la classe/groupe et un autre enseignant de l'équipe EPS du lycée. Le référentiel de l'activité (cf dossier ZIP Référentiels AFL Monnerville, validés par la commission académique) , accompagné par les outils (Professeurs et élèves) élaborés par l'équipe, sert de base à l'évaluation de l' AFL1 mais aussi des 2 autres AFL (AFL2 et 3) . Les AFL2 et 3 sont notés sur 8 points durant le cycle, l'évaluation pouvant être finalisée lors de la dernière séance. C'est l'élève qui choisit la répartition des points entre ces 2 AFL (2/6, 4/4, 6/2) . Pour chacune des 3 épreuves en CCF , une note sur 20 est proposée. La note finale sur 20 résulte de la moyenne aux 3 épreuves .	1 CCF par trimestre Moyenne des 3 CCF sur l'année. Rattrapage : D'un trimestre sur l'autre si l'activité est évaluée lors du nouveau CCF et que l'élève est apte. Le mercredi 25 mai 2022 pour tout autre cas de figure.	ABSENCE aux Epreuves de CCF : Pour l'évaluation de fin de séquence (AFL1), toute absence devra être justifiée par la présentation d'un certificat médical présenté au plus tard le jour de l'épreuve ou par un motif impérieux qui devra être validé par le chef d'établissement. L'évaluation des AFL2 et 3 s'effectuant au cours de la séquence, c'est l'enseignant de la classe qui s'organisera pour que l'élève soit noté à son retour. Si cette absence est justifiée, il pourra être proposé à l'élève <u>une épreuve d'évaluation différée</u> . Dans ce cadre, une <u>convocation</u> sera remise à l'élève par son professeur avec le jour, le lieu et l'horaire de l'épreuve de rattrapage. En cas d'absence justifiée prolongée, c'est l'enseignant qui jugera si le temps d'enseignement a permis à l'élève d'atteindre le niveau d'exigence attendue. Si ce n'est pas le cas l'élève sera déclarée <u>inapte pour l'épreuve concernée</u> . En cas d'inaptitude sur une épreuve, la note sera calculée sur les 2 autres épreuves. Si cette inaptitude concerne 2 épreuves, le candidat sera noté sur une seule épreuve. L'élève sera déclaré <u>dispensé d'épreuve EPS</u> si l'enseignant considère que les éléments d'appréciation sont trop réduits pour proposer une note. En cas d'absence non justifiée, l'élève sera noté 0/12 pour cette partie de l'épreuve (AFL1). Le Contrôle Adapté : Ce contrôle concerne les candidats présentant une inaptitude partielle permanente ou un handicap. Si des élèves du lycée sont concernés, l'équipe EPS du lycée se réunira pour élaborer des propositions adaptées aux difficultés et possibilités de l'élève. Dans ce cadre, plusieurs options peuvent s'ouvrir : <ul style="list-style-type: none">➤ Un ensemble certificatif de 3 épreuves (3 CA différents) dont l'une au moins est adaptée➤ Evaluation sur 2 épreuves adaptées relevant de 2 CA différents➤ Pour des cas très particuliers, une certification sur une seule épreuve adaptée peut être proposée. Le Contrôle Aménagé : Cette épreuve aménagée concerne les élèves apparaissant sur la liste des Sportifs de Haut Niveau (SHN) . L'élève pourra bénéficier d'un aménagement du CCF. Un menu de 3 épreuves relevant de 3 CA différents , dont l'une est constituée de <u>sa spécialité sportive</u> lui sera proposée. <u>La note de 20/20</u> lui sera automatiquement attribuée pour sa spécialité sportive sans qu'il ait à passer l'épreuve. Mesures dérogatoires : « Lorsqu'un établissement est, pour des raisons techniques ou matérielles, dans l'impossibilité d'offrir l'une des trois activités retenues dans l'ensemble certificatif, il peut être exceptionnellement autorisé par le recteur à proposer, pour l'enseignement commun en contrôle en cours de formation, deux activités au lieu des trois, après expertise de l'inspection pédagogique. En cas d'impossibilité majeure attestée par les corps d'inspection, de réaliser au moins deux des activités retenues dans l'ensemble certificatif, l'établissement peut demander auprès du recteur l'autorisation d'inscrire ses élèves en examen ponctuel terminal selon les mêmes modalités que celles fixées par l'article 14 de l'arrêté du 21 décembre 2011 modifié ». Circulaire 26 septembre 2019.
TRIMESTRE 2 DU 23 NOVEMBRE AU 7 MARS 2022 EVALUATION CCF2 : 10/02/2022 ET 17 /02/22	AFL1 : S'engager et réaliser des gestes techniques pour produire une performance maximale, gagner une rencontre, réaliser un enchaînement à visée esthétique, obtenir les effets recherchés selon un projet personnel ... AFL2 : Se préparer et s'engager individuellement et collectivement en vue de réaliser une performance, un enchaînement, un match... AFL3 : Choisir et assumer des rôles (juge, arbitre, coach, observateur...)			
TRIMESTRE 3 DU 8 MARS AU 27 MARS 2022 EVALUATION CCF3 : 12 /05/22 ET 19/05/22 RATTRAPAGE : 25 /05/2022				

EPREUVE DE BACCALAUREAT EPS 2021 - 2022 – APSA 1

25/11/2021	Groupe	Evaluateurs	Effectif	APSA
7h00 – 9h00	TG1 - TG2 - TG3 - TG4 Menu 2	JAUREGUI /TRAVERS	34	PENTABOND
7h00 – 9h00	TG1 - TG2 - TG3 - TG4 Menu 4	LARMET /OLEARI	31	BASKET-BALL
10h00-12h00	T ST2S2 – TSTMG1 – TSTMG2 Menu 1	PROUET /OLEARI	28	BADMINTON
10h00-12h00	T ST2S2 – TSTMG1 – TSTMG2 Menu 2	JAUREGUI /LARMET	31	PENTABOND
15h00-17h00	TST2S1 -TSTI2D1 - TSTI2D2 Menu 1	PROUET /OLEARI	27	BADMINTON
15h00-17h00	TST2S1 -TSTI2D1 - TSTI2D2 Menu 2	JAUREGUI /LARMET	28	PENTABOND
02/12/2021	Groupe	Evaluateurs	Effectif	APSA
7h00 – 9h00	TG1 - TG2 - TG3 - TG4 Menu 1	PROUET /JAUREGUI	20	NATATION
7h00 – 9h00	TG1 - TG2 - TG3 - TG4 Menu 3	OLEARI /LARMET	27	MUSCULATION
10h00-12h00	T ST2S2 – TSTMG1 – TSTMG2 Menu 3	OLEARI /PROUET	26	MUSCULATION
15h00-17h00	TST2S1 -TSTI2D1 - TSTI2D2 Menu 3	OLEARI PROUET	25	MUSCULATION

EPREUVE DE BACCALAUREAT EPS 2021-2022 – APSA 2

10/02/2022	Groupe	Evaluateurs	Effectif	APSA
7h00 – 9h00	TG1 - TG2 - TG3 - TG4 Menu 1	PROUET /JAUREGUI	23	BADMINTON
7h00 – 9h00	TG1 - TG2 - TG3 - TG4 Menu 3	OLEARI /LARMET	26	VOLLEY-BALL
10h00-12h00	T ST2S2 – TSTMG1 – TSTMG2 Menu 1	PROUET /JAUREGUI	28	PENTABOND
10h00-12h00	T ST2S2 – TSTMG1 – TSTMG2 Menu 3	OLEARI /LARMET	26	VOLLEY-BALL
15h00-17h00	TST2S1 -TSTI2D1 - TSTI2D2 Menu 1	PROUET /JAUREGUI	27	PENTABOND
15h00-17h00	TST2S1 -TSTI2D1 - TSTI2D2 Menu 3	OLEARI /LARMET	25	VOLLEY-BALL
17/02/2022	Groupe	Evaluateurs	Effectif	APSA
7h00 – 9h00	TG1 - TG2 - TG3 - TG4 Menu 2	JAUREGUI /PROUET	32	STEP
7h00 – 9h00	TG1 - TG2 - TG3 - TG4 Menu 4	LARMET /OLEARI	31	MUSCULATION
10h00-12h00	T ST2S2 – TSTMG1 – TSTMG2 Menu 2	JAUREGUI /OLEARI	31	MUSCULATION
15h00-17h00	TST2S1 -TSTI2D1 - TSTI2D2 Menu 2	JAUREGUI /OLEARI	28	MUSCULATION

PRINCIPES DISCIPLINAIRES D'EVALUATION STMG

DISCIPLINE OU ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : SCIENCES DE GESTION ET NUMERIQUE et ETUDE DE GESTION (SDGN) de la série SCIENCES ET TECHNOLOGIE DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION (STMG) Niveau : 1 STMG			
PERIODES	ELEMENTS DE PROGRAMME ET/OU COMPETENCES EVALUEES SUR LA PERIODE	NATURE DES EVALUATIONS (SITUATIONS ET ACTIVITES SUPPORTS D'EVALUATION)	FREQUENCE ET POIDS DE L'EVALUATION
TRIMESTRE 1 DU 13 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2021	<p>❖ SDGN</p> <p>THEME 1 : De l'individu à l'acteur *Comment définir les différents types d'organisation ? *Comment un individu devient-il acteur dans une organisation ? *Comment concilier gestion efficace des ressources humaines et coût du travail ?</p> <p>NB : Les capacités à évaluer seront énoncées par thème et pour chaque question (voir référentiel du programme)</p> <p>❖ ETUDE DE GESTION L'élève doit développer, mettre en œuvre et maîtriser, les compétences * de communication orale, écrite * d'écoute * d'organisation de sa pensée, * d'organisation de sa démarche * d'expression des idées et d'échange avec d'autres</p>	<p>L'évaluation pourra prendre la forme de :</p> <p>-QCM Ou -DS (Devoir Surveillé) Ou -EXPOSE Ou -DM (Devoir maison) Ou -TD (Travaux dirigés) Ou -Revue de presse Ou -Bonus sur travail fait en classe</p>	<p>L'évaluation pourra se faire :</p> <p>*A la fin de chaque chapitre : Pour les : QCM, EXPOSE, TD, DS coef de 0,5 à 2</p> <p>*A chaque vacance (de 15 jours) et/ou 1 ou 2 par trimestre : Pour les : DM coef de 1 à 2</p> <p>*Par étape (coef 1) + évaluation finale orale en fin d'année (coef 2) : pour ETUDE DE GESTION :</p> <p>* Aux 1er et 2ème trimestres sur 4 H : Pour les DS Communs coef de 3 à 5</p>
TRIMESTRE 2 DU 23 NOVEMBRE AU 7 MARS 2022	<p>❖ SDGN</p> <p>THEME 1 : De l'individu à l'acteur : Suite</p> <p>THEME 2 : Numérique et intelligence collective *En quoi les technologies transforment-elles l'information en ressources ? *Comment le partage de l'information contribue-t-il à l'émergence d'une « intelligence collective » ? *Le numérique crée-t-il de l'agilité ou de la rigidité organisationnelle ?</p> <p>THEME 3 : Création de valeur et performance *Peut-on mesurer la contribution de chaque acteur à la création de valeur ? *La création de valeur conduit-elle toujours à une performance globale</p> <p>❖ ETUDE DE GESTION</p>	<p>-DS Commun</p>	
TRIMESTRE 3 DU 8 MARS AU 27 MAI 2022	<p>❖ SDGN</p> <p>THEME 3 : Suite THEME 4 : Temps et risques *Quelle prise en compte du temps dans la gestion de l'organisation ? *L'amélioration de la performance est-elle sans risque ?</p> <p>❖ ETUDE DE GESTION</p>	<p>Prestation orale (Etude de Gestion)</p>	

PRINCIPES DISCIPLINAIRES D'ÉVALUATION STI2D

DISCIPLINE OU ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : SERIE SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (STI2D)			
PERIODE	ELEMENTS DE PROGRAMME ET/OU COMPETENCES EVALUEES SUR LA PERIODE (LSL)	NATURE DES EVALUATIONS (SITUATIONS ET ACTIVITES SUPPORTS D'EVALUATION)	FREQUENCE ET POIDS DE L'EVALUATION
TRIMESTRE 1 DU 13 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2021	<p>CO1.1. Justifier les choix des structures matérielles et/ou logicielles d'un produit, identifier les flux mis en œuvre dans une approche de développement durable</p> <p>CO1.2. Justifier le choix d'une solution selon des contraintes d'ergonomie et de design</p> <p>CO4.1. Décrire une idée, un principe, une solution, un projet en utilisant des outils de représentation adaptés</p> <p>CO4.2. Décrire le fonctionnement et/ou l'exploitation d'un produit en utilisant l'outil de description le plus pertinent</p> <p>CO4.3. Présenter de manière argumentée des démarches, des résultats, y compris dans une langue étrangère</p> <p>CO5.1. S'impliquer dans une démarche de projet menée en groupe</p> <p>CO5.4. Planifier un projet (diagramme de Gantt, chemin critique) en utilisant les outils adaptés et en prenant en compte les données technico-économiques</p> <p>CO7.1. Réaliser et valider un prototype ou une maquette obtenue en réponse à tout ou partie du cahier des charges initial.</p>	Mini Projet 2 : Compte rendu	L'évaluation pourrait être : Une note de compte-rendu écrit coefficient 1
		Mini Projet 3 : oral + Réalisation	L'évaluation pourrait être : Une note de revue de projet coefficient 1 Une note de présentation orale coefficient 2
TRIMESTRE 2 DU 23 NOVEMBRE AU 7 MARS 2022	<p>CO2.1. Décoder le cahier des charges d'un produit, participer, si besoin, à sa modification</p> <p>CO2.2. Évaluer la compétitivité d'un produit d'un point de vue technique et économique</p> <p>CO3.4. Identifier et caractériser des solutions techniques</p> <p>CO5.2. Identifier et justifier un problème technique à partir de l'analyse globale d'un produit (approche matière – énergie – information)</p> <p>CO5.5. Proposer des solutions à un problème technique identifié en participant à des démarches de créativité, choisir et justifier la solution retenue</p> <p>CO5.7. Définir la structure matérielle, la constitution d'un produit en fonction des caractéristiques technico-économiques et environnementales attendues</p> <p>CO7.2. Mettre en œuvre un scénario de validation devant intégrer un protocole d'essais, de mesures et/ou d'observations sur le prototype ou la maquette, interpréter les résultats et qualifier le produit</p>	Mini Projet 4 : Compte rendu	L'évaluation pourrait être : Une note de compte-rendu écrit coefficient 1
		Mini Projet 5 : Compte rendu	L'évaluation pourrait être : Une note de compte-rendu écrit coefficient 1
		Mini Projet 6 : oral + Réalisation	L'évaluation pourrait être : Une note de revue de projet coefficient 1 Une note de présentation orale coefficient 2
TRIMESTRE 3 DU 8 MARS AU 20 MAI 2022	<p>CO3.3. Identifier et caractériser le fonctionnement temporel d'un produit ou d'un processus</p> <p>CO6.3. Évaluer un écart entre le comportement du réel et les résultats fournis par le modèle en fonction des paramètres proposés, conclure sur la validité du modèle</p> <p>CO6.4. Choisir pour une fonction donnée, un modèle de comportement à partir d'observations ou de mesures faites sur le produit</p> <p>CO7.4. Réaliser et valider un prototype ou une maquette obtenue en réponse à tout ou partie du cahier des charges initial.</p> <p>CO7.5. Mettre en œuvre un scénario de validation devant intégrer un protocole d'essais, de mesures et/ou d'observations sur le prototype ou la maquette, interpréter les résultats et qualifier le produit</p>	Projet 36 h : oral	L'évaluation pourrait être : Une note de revue de projet coefficient 1 Une note de présentation orale coefficient 3

PRINCIPES DISCIPLINAIRES D'ÉVALUATION STL

DISCIPLINE OU ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : SERIE SCIENCES ET TECHNIQUES DE LABORATOIRE			
PERIODE	ELEMENTS DE PROGRAMME ET/OU COMPETENCES EVALUEES SUR LA PERIODE	NATURE DES EVALUATIONS (SITUATIONS ET ACTIVITES SUPPORTS D'EVALUATION)	FREQUENCE ET POIDS DE L'EVALUATION
TRIMESTRE 1 DU 13 SEPTEMBRE AU 22 NOVEMBRE 2021	<p>Les compétences travaillées durant l'année sont celles du BO et celles du livret scolaire.</p> <p>Les notions inscrites dans le Bulletin Officiel de Biochimie, Biologie et biotechnologies en filière STL : file:///C:/Users/louni/AppData/Local/Temp/spe260_annexe2_1159165.pdf</p> <p>Les compétences du livret scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mener un raisonnement argumenté scientifiquement à partir de l'analyse objective d'une expérience. - Expliquer le fonctionnement de l'organisme humain aux échelles moléculaire, cellulaire et à l'échelle de l'organisme en lien avec des questions de santé collective. - Communiquer à l'écrit en utilisant un vocabulaire scientifique adapté. - Présenter à l'oral un raisonnement scientifique structuré et logique. 	<p>Les situations d'évaluation peuvent inclure des évaluations écrites, des évaluations orales, des travaux individuels ou collectifs, des travaux proposés en classe ou hors la classe, des devoirs surveillés en temps et conditions contraints, des devoirs en temps libre, en présence ou à distance, des évaluations de type baccalauréat.</p>	<p>Chaque trimestre, l'élève sera évaluée sur tout ou partie de ses compétences de manière sommative (et donc certificative) sur au moins deux travaux réalisés en classe ou à la maison et sur au moins une évaluation type baccalauréat.</p> <p>Ainsi, pour le calcul des moyennes, on veillera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attribuer un coefficient plus élevé aux évaluations de fin de chapitre qu'aux autres évaluations ; - Prendre en compte tous types de devoirs et travaux réalisés, en classe et à la maison. Ne pas tenir compte des devoirs réalisés à la maison consisterait à rendre invisible une grande partie de l'engagement des élèves. Le caractère personnel et sincère de ces travaux est une exigence absolue ; - Évaluer de façon positive et bienveillante, et valoriser tous les signes de progrès des élèves dans les appréciations associées, tout en maintenant le niveau d'exigence dans l'engagement des élèves dans leurs apprentissages et l'atteinte des objectifs en matière de maîtrise des connaissances, des méthodes, des capacités expérimentales.
TRIMESTRE 2 DU 23 NOVEMBRE AU 7 MARS 2022			
TRIMESTRE 3 DU 8 MARS AU 20 MAI 2022			